

05 / 2015

vad
VILLE
& AMENAGEMENT
DURABLE

*« Partager ce que l'on sait
et apprendre du savoir des autres »*



DOSSIER



Ambiance urbaine et ville sensorielle

Restitution de la Journée Technique du 19 juin 2014

Centre d'échanges et de ressources pour la qualité environnementale des bâtiments et des aménagements en Rhône-Alpes

Avec les partenaires de nos actions



SOMMAIRE

1) ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	03
2) NOTION D'AMBIANCE URBAINE ET PORTÉE OPÉRATOIRE	03
3) PRISE EN COMPTE OPÉRATIONNELLE DES AMBIANCES SONORES	05
4) EXEMPLE DE PRISE EN COMTE DE LA NOTION D'AMBIANCE DANS LA CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS	08
5) DÉMARCHE CŒUR DE VILLE, CŒUR D'AGGLO DE LA VILLE DE GRENOBLE	12
6) CONCLUSION	15

CRESSON ?

Le Centre de Recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain est un laboratoire de recherche de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine implanté à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble. Depuis 1998, associé au centre de recherche méthodologique d'architecture (CERMA) à Nantes, ils constituent une Unité Mixte de Recherche du CNRS.

REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement les partenaires de cette manifestation :



ambiances
| ARCHITECTURALES ET URBAINES |
| cresson | UMR 1563



1) ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

VAD a initié une réflexion sur les ambiances en 2012 lors du colloque « Ville Santé et Ambiances Urbaines ». A cette occasion, le rôle du végétal dans le ressenti de la densité ainsi qu'une introduction à la notion d'ambiance ont été présentés. Deux ans plus tard, il est proposé au réseau VAD d'approfondir ce sujet en organisant une journée technique en partenariat avec le CRESSON (Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain) et trois de ses chercheurs. Au-delà de comprendre la notion d'ambiance, l'enjeu était d'entrevoir leurs portés opérationnelles.

La question des ambiances urbaines n'est pas simple à traiter. Les ambiances renvoient certes à des notions physiques qui permettent de les caractériser mais intègrent aussi une part de subjectivité liée à l'approche sensible mêlant le ressenti

et le vécu. En partant de ce constat, il convient de s'interroger sur la prise en compte opérationnelle des ambiances aux travers des projets urbains.

Comment définir et caractériser une ambiance urbaine ? Qu'est-ce que l'approche des ambiances modifie dans notre manière de penser l'expérience habitante et de concevoir l'environnement urbain ?

Un focus sera fait spécifiquement sur la notion d'ambiance sonore : comment l'approche par les ambiances a permis de renverser les modalités d'action sur le sonore, en passant de la lutte contre le bruit aux notions de confort et de maîtrise de l'environnement sonore ?

Enfin, des exemples de prise en compte de la notion d'ambiance seront présentés en s'intéressant à la conception des espaces publics.

La prise en compte des ambiances nécessite une complémentarité des expertises (élus, professionnels, habitants) autant pour l'appréhension des ambiances existantes que pour les mises en perspective au regard d'un projet. Quels sont alors les méthodes, postures et « mode de faire » possibles ?

Pour introduire les présentations et les échanges, Serges Gros, directeur du CAUE 38 a présenté le film Dense Cité <http://www.caue-isere.org/article/film-dense-cite/>



2) NOTION D'AMBIANCE URBAINE ET PORTÉE OPÉRATOIRE

Texte de Jean-Paul Thibaud, sociologue, directeur de recherche CNRS au laboratoire CRESSON. Responsable du Réseau International Ambiances.

Contexte : rendre la ville au sensible

Nombre de travaux se saisissent désormais du domaine des sens pour étudier les dynamiques urbaines et les transformations de la ville contemporaine. L'attention croissante portée aux environnements sensoriels, perceptions habitantes, esthétiques paysagères et autres ambiances situées témoigne d'une nouvelle manière d'approcher la problématique environnementale et la qualité de vie en milieu urbain.

Une écologie sensible des espaces construits est en train d'émerger, qui thématise nos manières actuelles d'habiter les territoires et tentent

d'articuler les dimensions naturelles, sociales et bâties des milieux de vie. Il s'agit de partir de l'expérience habitante pour mieux répondre aux enjeux écologiques de la ville d'aujourd'hui et de demain.



2. NOTION D'AMBIANCE URBAINE ET PORTÉE OPÉRATOIRE

L'émergence de la notion d'ambiance

Le champ des ambiances architecturales et urbaines n'a cessé de se développer en France et à l'étranger depuis plus d'une vingtaine d'années (dans les pays anglo-saxons, on utilise le terme atmosphere pour désigner ce champ de recherche et d'action). L'ambiance convoque le domaine des sens dans les manières de penser et de concevoir l'espace habité. Cette approche sensible de l'environnement construit implique aussi bien le monde sonore, lumineux, olfactif, thermique, tactile, kinesthésique...

Trois chemins principaux conduisent à la notion d'ambiance:

- *L'ambiance dans l'enseignement de l'architecture.*

Dans les écoles d'architecture, la «maîtrise des ambiances» fait partie des enseignements classiques. Il s'agit de caractériser un environnement construit du point de vue physique, d'analyser la propagation des signaux au sein d'un espace construit. A cette approche classique se substitue progressivement une conception plus interdisciplinaire, donnant droit de cité à la perception sensible et à l'expérience esthétique. L'ambiance se situe alors au croisement des sciences pour la conception, des sciences sociales et des sciences pour l'ingénieur.

- *L'ambiance dans la recherche sur la ville sensible.*

La notion d'ambiance se présente comme une alternative à d'autres approches de l'environnement sensible urbain. Elle se distingue aussi bien des problématiques de la gêne, du confort et du paysage. Elle aide à s'émanciper des perspectives par trop normatives en matière d'environnement sensible, fait valoir l'activité des citoyens dans la production de leur milieu de vie, permet l'étude des situations ordinaires de la vie urbaine, engage un questionnement pluri-sensoriel et introduit l'affect au sein de l'expérience sensible.

- *L'ambiance comme enjeu des espaces contemporains.*

La notion d'ambiance se situe au croisement de trois enjeux contemporains : celui de la qualité de vie des citoyens (l'ambiance aide à concevoir ce qu'est un espace habitable et hospitalier), celui des stratégies socio-économiques des villes (l'ambiance peut être utilisée comme instrument de marketing urbain) et celui des problèmes d'ordre écologique (l'ambiance aide à concevoir la vulnérabilité des milieux de vie). Elle constitue une clé de lecture particulièrement opératoire pour rendre compte de l'écologie urbaine actuelle.



La notion d'ambiance

Énoncé rapidement, une ambiance se définit comme un espace-temps éprouvé en termes sensibles. Elle est le résultat de l'interaction entre des formes sensibles, des formes

spatiales et des formes sociales. Avec l'ambiance, il ne s'agit plus seulement de percevoir un paysage ou d'appréhender visuellement un environnement, mais de ressentir des situations urbaines quotidiennes, d'éprouver la fabrique sensible de la vie urbaine. C'est donc à un sensible partagé, incarné et situé que conduit l'ambiance.

Cette approche expérientielle de l'environnement reconnaît également notre capacité à être affecté par notre milieu de vie et à en prendre soin. A cet égard, le rapport que nous entretenons à l'environnement n'est pas pensé en termes de pure extériorité mais bien plutôt d'attachement, d'engagement et de concernement. Il s'agit ainsi de développer une perspective bottom-up au plus près des perceptions communes, des pratiques quotidiennes et des modes de vie urbains. Les habitants sont considérés comme des acteurs à part entière de leur milieu de vie, avec leur sensibilité à l'environnement et leur capacité à le transformer.



Portée opératoire de l'ambiance

Le domaine des ambiances a permis de développer de nouveaux outils d'investigation et d'analyse des environnements urbains, avec ses propres catégories d'analyse (effets sonores, objets ambiants, configurations sensibles, etc.), méthodes d'enquête in situ (parcours commentés, observation récurrente, réactivation sonore, ethnographie sensible, etc.), outils de modélisation (modélisation déclarative, modèles morphodynamiques, simulation inverse) et instruments de représentation (transects urbains, compositing, etc.).

Des démarches transversales ont également été développées en matière de participation habitante. Plutôt que de reconduire les modes classiques de la concertation ou de la consultation, de nouveaux dispositifs participatifs sont expérimentés, qui activent les compétences habitantes et font travailler ensemble les habitants, les professionnels de la ville et de l'aménagement, les techniciens et les artistes. L'ambiance se présente alors comme un lieu de médiation à partir duquel émergent de nouveaux types de savoir et de compétences.

Nous assistons actuellement à un mouvement de mise en ambiance des espaces urbains. A cet égard, l'ambiance est à la fois un nouveau domaine d'intervention urbaine et un mode d'action original sur les territoires et les environnements. Avec l'ambiance, il s'agit de « donner le ton » aux territoires en mettant en œuvre un art de la défocalisation, art de l'accompagnement, et un art de l'imprégnation.

3) PRISE EN COMPTE OPÉRATIONNELLE DES AMBIANCES SONORES

Texte d'Henry Torgue, sociologue, urbaniste et compositeur, chercheur CNRS au laboratoire CRESSON. Directeur de l'UMR Ambiances architecturales et urbaines

Le « bruit », première conscience de l'environnement sonore

Nous baignons en permanence dans un environnement sonore et nous avons rarement l'occasion d'y réfléchir. C'est seulement lorsque le sonore devient une gêne sous les diverses formes du « bruit » qu'il émerge comme problème de santé, de conditions de vie ou comme conflit social.

L'approche des phénomènes liés à l'ouïe est complexe parce qu'elle combine trois dimensions : l'acoustique (la description physique des signaux sonores), l'analyse spatiale (leur propagation dans l'espace naturel ou construit) et la réception humaine (leur perception et leur interprétation). De plus, le mixage de ces trois composantes s'effectue toujours dans un déroulement temporel : le son, c'est du temps ; d'où la difficulté d'élaborer des outils pertinents de mesure et de représentation.

Comment définir le bruit ?

En termes acoustiques, un son se définit par ses propriétés physiques telles que fort/faible, aigu/grave, bref/continu... ; alors qu'un bruit se définit par l'effet



agréable, désagréable, gênant... que produit une source sonore sur celui qui l'écoute. Le bruit est un son qualifié. C'est la signification des sources, plus que leur niveau sonore ou leurs caractéristiques acoustiques, qui est la cause de la gêne ou du désagrément. Autre critère, le bruit est lié à un territoire, à une situation humaine complexe, qui implique fréquemment de nombreux acteurs ayant des attentes et pratiques divergentes.

De ce fait, le contraire du bruit n'est pas le silence mais plutôt le confort ou la maîtrise sonore d'un espace.

Si le bruit est la partie la plus manifeste du sonore - et parfois une réelle

nuisance - de multiples échanges, expressions et dynamiques de la vie quotidienne passent aussi par les sons. La qualité de nos vies est directement liée à la qualité des sons qui nous environnent, ceux des autres que nous subissons, tolérons ou choisissons, mais aussi ceux qui accompagnent volontairement ou non nos propres activités. Chaque être est à la fois l'auditeur mais aussi, d'une certaine façon, le compositeur de la bande-son du film de sa vie.

Si vivre, c'est faire du bruit, s'entendre, c'est à la fois s'écouter et se mettre d'accord : toute une éthique !

3. PRISE EN COMPTE OPÉRATIONNELLE DES AMBIANCES SONORES

Le statut du sonore dans l'aménagement de l'espace

Dans l'aménagement et la conception de l'espace habité, le sonore est trop souvent considéré comme secondaire, résiduel. Les phénomènes sonores sont la plupart du temps ressentis comme la conséquence involontaire de multiples actions, décisions ou interventions extérieures au domaine audible. À l'exception de certains espaces privilégiés pour la diffusion du son (lieux de culte ou de spectacle), la majeure partie de l'espace construit dans lequel nous vivons a été conçu

sans aucune décision acoustique préalable. Or une forme conçue visuellement est en même temps une forme acoustique. L'architecture s'entend autant qu'elle se voit ; tous les sens sont en action dans l'espace. Avec la même surdité, l'organisation des transports ou l'implantation des activités économiques, déterminantes sur l'environnement sonore, ont longtemps été décidées sans tenir compte de ce qui pouvait devenir une « nuisance », le bruit engendré

étant considéré alors comme une conséquence inévitable et, finalement, secondaire.

Ces principes d'aménagement sont aujourd'hui fortement critiqués. Depuis une trentaine d'années, les chercheurs et les associations d'utilisateurs argumentent pour que la dimension sonore soit intégrée dès la conception afin d'éviter des situations sociales très conflictuelles.

La gestion de l'environnement et les ambiances sonores

Au cours des dernières décennies, quatre attitudes ont marqué et marquent encore les postures d'approche de la gestion de l'environnement sonore. A noter qu'elles ne se succèdent pas en s'excluant, mais offrent des outils et méthodes complémentaires.

>> La lutte contre le bruit

Dans l'urgence, les problèmes liés au bruit ont envahi le champ sonore au point de masquer la dimension qualitative de l'écoute et de l'action sonore. L'idée de nuisance sonore a focalisé autour d'elle la quasi totalité des préoccupations des gestionnaires de l'espace aménagé et aussi une partie des recherches sur l'environnement.

Pendant un temps l'équation réglant la gestion de l'environnement sonore a été posée très simplement : lorsqu'un

bruit nuisible vient perturber le silence, il faut l'éradiquer ou s'en isoler. Cette approche, en grande partie quantitative, a démontré clairement ses limites : les outils métrologiques non relativisés par les usages conduisent souvent à des normes techniques qui ont la tentation de devenir des normes sociales. Et là où l'on croyait clarifier une situation, se crée un nœud de complications inextricables : une bonne harmonie, au sens sonore et social, ne se décrète pas.

Bien entendu, il ne s'agit pas de minimiser des situations d'agression sonore portant atteinte à la santé ou de condamner a priori tout mur anti-bruit, mais il nous faut constater la nécessité de sortir de la seule logique de la nuisance, y compris pour régler les problèmes posés par la nuisance.



>> Objets et design sonores

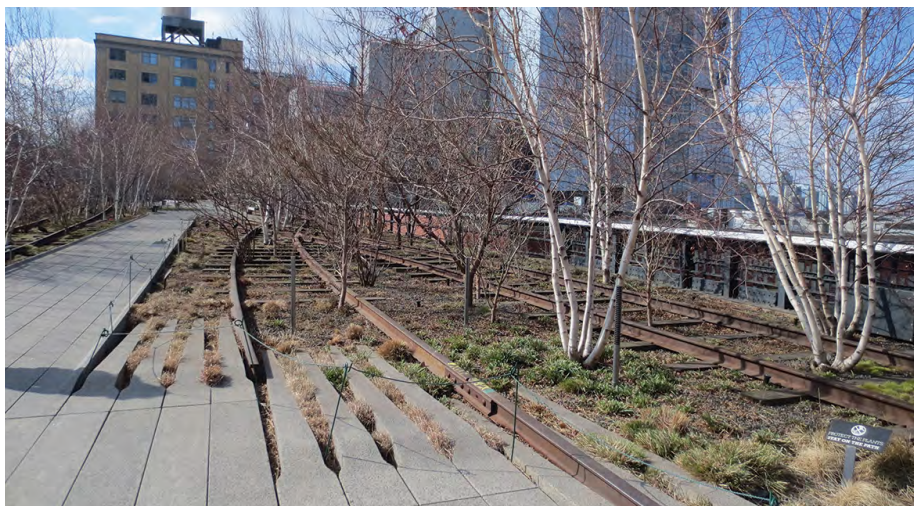
À partir des années 1960, les approches de l'environnement ont réaffirmé l'importance de l'écoute et de l'attention qu'il nous faut porter au monde qui nous entoure. Faisant suite à cette attitude ouverte, toute une pléiade d'artistes ont développé des interventions sur l'espace urbain qui proposent de nouvelles formes à l'esthétique sonore.

Ce mouvement, relativement éclaté dans ses expressions, rejoint tout un pan du domaine musical depuis un siècle qui a intégré la matière sonore profane, les bruits industriels et urbains, et qui aime diffuser la musique dans des lieux d'écoute inhabituels. Ce courant s'appuie sur les recherches de la musique concrète et sur le concept d'objet sonore élaboré par Pierre Schaeffer.

Pendant, outil indispensable dans une démarche didactique ou pour la programmation de créations sonores, l'objet sonore peut difficilement servir de concept fondamental pour la description et l'analyse de l'environnement sonore urbain.



3. PRISE EN COMPTE OPÉRATIONNELLE DES AMBIANCES SONORES



Le design sonore, développement formel de cette approche par l'objet, défend la notion d'identité sonore, appliquée aux marques commerciales, aux institutions, et bientôt aux plans phoniques des villes.

>> *Paysage et patrimoine sonores*

A partir des années 1970, avec le concept de « paysage sonore », Robert Murray Schafer, à la fois compositeur et chercheur, sensibilise l'écoute contemporaine à son cadre quotidien. Avec lui, la qualité sonore sort du domaine réservé de la musique et le bruit-nuisance n'est plus la seule manière d'aborder l'environnement sonore. Chacun de nous est confronté, de manière quotidienne ou exceptionnelle, à des paysages sonores qui entourent sa vie, témoignent du passé, organisent des repères et actualisent les contradictions du monde. Chaque paysage sonore est une construction patiente, fortement enracinée dans la vie culturelle. Cette perspective impose la notion de patrimoine sur le plan de l'acoustique commune et ouvre à l'écologie sonore. Des sites d'écoute sont répertoriés qui accueillent des formes sonores exceptionnelles ou remarquables et méritant une protection au même titre que certains monuments ou espaces naturels.

Le terme paysage sonore ne redouble pas celui d'environnement sonore. Il désigne spécifiquement ce qui dans un milieu sonore est perceptible

comme unité esthétique. La limite de cette notion provient de la sélection qualitative qu'elle opère dans les situations sonores. Si elle fonctionne bien pour des opérations esthétiques d'analyse, de création ou de conservation (aspect patrimonial), elle privilégie la hifi et laisse de côté beaucoup de situations urbaines courantes, floues, discrètes ou bruyantes.

>> *L'approche par les ambiances sonores*

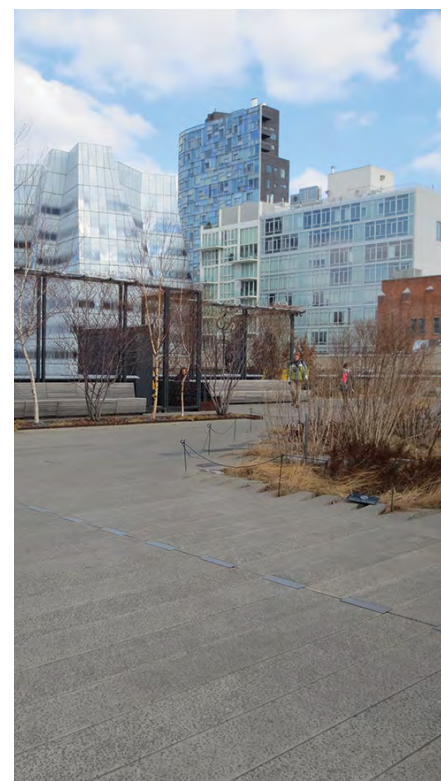
L'« ambiance » est apparue progressivement depuis une trentaine d'années non seulement comme un concept mais comme un instrument efficace de savoir et d'application. On peut la définir comme une qualification sensible (c'est à dire à la fois sensorielle et affective) d'une situation, intégrant des éléments matériels et symboliques.

En analysant les interactions entre les trois domaines qui se croisent dans l'observation : les sources acoustiques, le milieu habité et le couple formé par la perception et l'action sonores, l'approche de l'environnement sonore à travers les ambiances permet de mieux comprendre les phénomènes sonores dans leur complexité et vise à donner des outils d'aide à la conception et à la gestion de nos cadres de vie quotidiens.

L'approche ambientale se situe au plus près du terrain : elle tient compte de la temporalité (durée, moments, séquences devenant récits),

du contexte d'immersion (et pas seulement de la perception frontale du paysage, par exemple), ou encore des pratiques participatives à la situation. Elle intègre le mélange entre les éléments matériels et les ressentis individuels et collectifs. Elle devient matière imaginaire, au sens où habiter c'est aussi échanger des images avec le lieu et les autres. Elle ouvre enfin à la dimension artistique, lorsque l'art, facteur d'ambiances in situ, devient opérateur urbain.

Les recherches sur les ambiances sonores ont largement aidé à déplacer la problématique du sonore en retournant la perspective : de la lutte contre le bruit à la maîtrise du confort sonore. Elles ont élaboré des instruments de description et d'analyse multi-sensoriels (impliquant tous les sens) : méthodes de recueil d'informations (parcours commentés, écoutes réactivées, entretiens sur écoute amplifiée...) et des outils descriptifs (effets, sono-scènes, sonies, intégration des mesures acoustiques...). Elles ont développé des interfaces interactives (tenant compte de l'action et du mouvement, sortant de la logique cartographique immobile et de la passivité).



3. PRISE EN COMPTE OPÉRATIONNELLE DES AMBIANCES SONORES

L'approche ambiante a mis en évidence la nécessité de croiser les diverses expertises présentes dans le domaine :

- L'expertise des usagers
- L'expertise des professionnels de la ville, de la conception à la gestion des espaces
- L'expertise des élus et personnels politiques
- L'expertise des juristes, qui fixent la tolérance légale et les seuils d'intervention de la puissance publique
- L'expertise des chercheurs : élaboration d'outils analytiques et projectuels, critique des phénomènes, expérimentation interdisciplinaire
- L'expertise des artistes, capteurs des forces et inventeurs des formes.



Pour mettre en place une gestion responsable de notre environnement sonore, il faut agir en même temps sur quatre terrains :

1. Produire des objets techniques dont les aspects sonores soient maîtrisés et pas seulement la conséquence involontaire du visuel, du fonctionnel ou de l'économique.
2. Concevoir des espaces en intégrant dès l'origine leur dimension acoustique. Non pas isoler tous les bâtiments pour imposer partout le silence, mais construire des

lieux qui proposent des situations acoustiques diversifiées.

3. Adapter les réglementations. Les règlements sont nécessaires pour fixer des limites acceptables mais il ne sert à rien de les multiplier sans le 4e point :
4. Développer l'éducation et les comportements responsables. Il s'agit de donner aux usagers-habitants toute leur responsabilité, de ne pas les considérer seulement comme des victimes. D'une part, en apprenant à chacun à écouter vraiment son propre cadre de vie ; et, d'autre part, en organisant la gestion de séquences temporelles : à chacun son moment, pas tout le temps.

C'est par la combinaison de ces quatre niveaux d'actions que la ville pourra devenir un lieu maîtrisé du confort sonore et ses habitants partager tous les plaisirs de l'écoute active

4) EXEMPLE DE PRISE EN COMPTE DE LA NOTION D'AMBIANCE DANS LA CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS

Texte de Nicolas Tixier architecte, chercheur au laboratoire Cresson (UMR CNRS 1563). Enseignant à l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble et à l'école supérieure d'art de l'agglomération d'Annecy. Membre du collectif Bazar Urbain.

La prise en compte des ambiances nécessite une complémentarité des expertises (élus, professionnels, habitants) autant pour l'appréhension de l'existant que les mises en perspective au regard d'un projet. Quels sont alors les méthodes, postures et « mode de faire » possibles ?



4. EXEMPLE DE PRISE EN COMPTE DE LA NOTION D'AMBIANCE DANS LA CONCEPTION DES ESPACE PUBLICS

La production de représentations partageables

Le déficit de représentations actuelles et ordinaires d'un territoire urbain tel qu'il est vécu par les uns et par les autres rend toujours difficile le partage de réflexions quant à son devenir. Nous proposons d'accompagner l'ensemble de nos études d'un travail de captation et de production de représentations. Ce travail vise à rendre compte des situations concrètes, à les faire partager en en faisant un élément de débat avec l'ensemble des acteurs, ce qui rend nécessaire un travail de relevé photographique et de production de courtes séquences vidéographiques. Leur montage multimédia permet d'amorcer le passage au projet afin de fournir des représentations finales qui

facilitent le passage de l'abstrait au concret.

Ce type de représentation, complémentaire aux outils classiques (plan, carte, schéma, etc.) permet une attention au contexte, une prise en compte des pratiques habitantes, une connexion entre l'échelle du projet territorial et l'échelle du corps.

Dans cette logique, il apparaît essentiel de s'interroger sur le fort potentiel de ressources qualitatives que représentent les données produites individuellement ou collectivement par les citoyens. Cette démarche « d'éditorialisation de la ville » existe depuis longtemps, stimulant l'appropriation d'un territoire

par ses habitants. Les réseaux sociaux et le « web 2.0 » ont élargi la masse des données disponibles qui rendent compte d'un véritable « récit de territoire » en gisement : photographies, commentaires, anecdotes, vidéos, etc. Ces masses de données qualitatives interviennent alors pour renforcer le projet de récit du lieu. Il est alors envisageable de stimuler la participation des habitants à cette dynamique insufflée par les réseaux sociaux, afin d'en tirer les données subjectives nécessaires à la lecture du territoire. Ce travail participe aussi pleinement à la fabrique de représentations territoriales partagées.



Le récit et la rencontre des acteurs

S'intéresser à la fabrique ordinaire de la ville nécessite bien souvent de recueillir ce que l'on peut appeler le récit du lieu. Ce récit, tout en étant à chaque fois singulier, n'est jamais un. Par nature, il est pluriel et polyglotte. Il s'intéresse aux pratiques et aux ambiances. Il mélange passé, présent et futur et nous renseigne, habitants, décideurs comme concepteurs, sur ce qui fait le quotidien urbain, pour soi, tout autant que pour les autres. Si, pour beaucoup, recueillir ces récits n'est pas encore du projet, c'est au moins une mise en situation d'écoute, de réflexion et d'énonciation de son territoire et c'est, pour quelques-uns, déjà être « en projet ». À cette fin, de nombreuses méthodes ont été

formalisées, issues le plus souvent de la recherche urbaine (en particulier par le laboratoire CRESSON à l'ENSA de Grenoble) : parcours commentés, observation récurrente, techniques de réactivation...

La méthode que nous utilisons le plus fréquemment est celle des marches commentées (cf. le travail de JP Thibaud). Elles sont une manière de recueillir les perceptions et représentations de divers acteurs du lieu (habitants, usagers, techniciens, élus, etc.). Une marche commentée est un entretien collectif qui se déroule sur place. Les habitants sont invités à raconter le lieu, tel qu'ils le vivent et tel qu'ils l'imaginent, alors qu'ils le parcourent. Leurs commentaires sont

enregistrés et des appareils photos circulent dans le groupe afin d'illustrer les propos qui sont tenus. Les marcheurs se retrouvent ensuite dans une salle pour revenir sur l'expérience qu'ils viennent de vivre et dire ou redire ce qui leur paraît important. Une grande photo aérienne permet au centre de la table de resituer les images ou les paroles. Des livrets sont ensuite réalisés, cherchant à restituer l'esprit, sinon la lettre, des propos tenus. Ils sont ensuite offerts à chaque participant. La parole ainsi donnée est une parole rendue, enrichie par d'autres paroles, croisement de regards et d'expériences du lieu.

4. EXEMPLE DE PRISE EN COMPTE DE LA NOTION D'AMBIANCE DANS LA CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS

Le récit pouvant passer alors par la parole, la photo, le dessin, la vidéo ou même l'expression du corps. Chaque lieu, chaque contexte de projet et d'acteurs, devient l'occasion d'éprouver et de modifier des méthodes pour collecter et faire se rencontrer les perceptions et les représentations de chacun. Cette parole tout à la fois ordinaire et experte nous est donnée le plus souvent sur site ; le lieu intervient alors comme un tiers entre le récitant et l'enquêteur. Ces méthodes ne sont pas en soi des outils de concertation, mais elles permettent d'abord

d'énoncer les caractéristiques d'un site avec ses ambiances et pratiques, révélant par là même à la fois les éléments de son patrimoine et de son fonctionnement ordinaires. Elles permettent ensuite dans le rendu de ces paroles une connaissance entre acteurs des représentations et des enjeux de chacun (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, maîtrise d'usage). Elles permettent enfin, par leur synthèse, de dégager des enjeux, de repérer des leviers et d'inventorier des idées pour le projet.

S'il n'est pas pensable dans le temps court en général des études d'effectuer un travail complet de récit du lieu, il est efficace de réaliser, dans le cadre de situations bien choisies, un travail d'écoute minimal du territoire auprès de quelques habitants et acteurs de l'urbain. D'une certaine manière, ces premiers « prélèvements » de récits de lieu apparaîtraient alors comme autant de possibles amorces d'une stratégie potentielle plus vaste qui n'aurait alors plus qu'à se négocier et se développer.



Source : Bazar Urbain



La coupe urbaine et la carte longue comme outil de collecte, de synthèse et de restitution

Nous proposons souvent pour les situations sélectionnées de réaliser de grandes coupes urbaines et paysagères pour croiser l'ensemble des données et des enjeux d'un territoire. La coupe urbaine est un mode de représentation qui permet d'articuler ce qui habituellement est séparé, à savoir les objets construits, les espaces publics, les milieux naturels, le monde sensible et les pratiques sociales. La coupe met en avant le volume architectural, réceptacle de lumière et d'air, et permet de comprendre la composition de l'enveloppe construite dans sa capacité à modifier ou à déterminer des conditions climatiques par exemple.

Ce faisant, elle met en avant les diversités entre le dedans et le dehors et distingue des ambiances intérieures. En même temps, elle laisse deviner les formes tridimensionnelles

et les logiques paysagères en nous montrant quelque chose de leurs silhouettes. C'est bien ce potentiel métonymique et synoptique de la coupe qui permet d'inscrire en filigrane dans une représentation graphique et statique les récits de vie autant que les perceptions d'ambiances. La coupe n'implique pas de dominante disciplinaire ni d'exhaustivité des données pour un lieu ; bien au contraire, elle sélectionne tout ce qui se trouve sur son fil et autorise, précisément, les rencontres entre les dimensions architecturales, sensibles et sociales, entre ce qui relève du privé et ce qui relève du public, entre le mobile et le construit, etc. Et, si on prend un peu du recul, elle peut permettre la lecture des strates historiques autant que des répartitions programmatiques.

Cet outil, nous proposons en général de l'utiliser suite aux repérages

de situations comme un dispositif d'observation permettant l'analyse et le débat puis, comme un dispositif d'énonciation des principes de transformation. On peut sur une coupe développer des logiques de projet, touchant à l'habitat et au confort, articulant bâti et espaces publics, végétal et minéral, mobilités et contexte, etc. Lieu possible de l'inscription d'annotations, de textes, de schémas, de photos, la coupe est pour nous l'outil de formulation des logiques de transformation et de mutation des espaces, apte à placer l'utilisateur au cœur même des représentations.

Cet outil se décline aussi sous la forme de carte longue en suivant des éléments hydrographiques, routiers ou topographiques.

La production de miniatures urbaines vidéographiques

Que voyons-nous dans nos traversées quotidiennes ? Quel médium permet d'en rendre compte ? Quel média se charge de mettre en partage et en débat ce type de perception et de vécu ?

Si les cartes et les plans sont indispensables comme outils de représentation pour le territoire et la ville, ils peinent à rendre compte de cette dimension dynamique, si

naturelle au quotidien, qui consiste à saisir la ville dans la variation de ses ambiances, dans la variété de ses situations. Si la vidéo apparaît alors comme l'outil idoine pour cela, cette évidence masque quelques difficultés et nécessite de regarder de plus près les conditions qui permettent de rendre compte par l'image animée de notre ordinaire urbain.



Quand l'outil d'analyse est aussi lieu et temps pour une participation ouverte

Les outils proposés permettent d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés par le quartier :

- de l'habitant du quartier au citoyen de l'agglomération
- de l'utilisateur en transit, au travailleur journalier
- du militant associatif, à l'investisseur potentiel
- des techniciens de la ville, aux élus des collectivités territoriales.

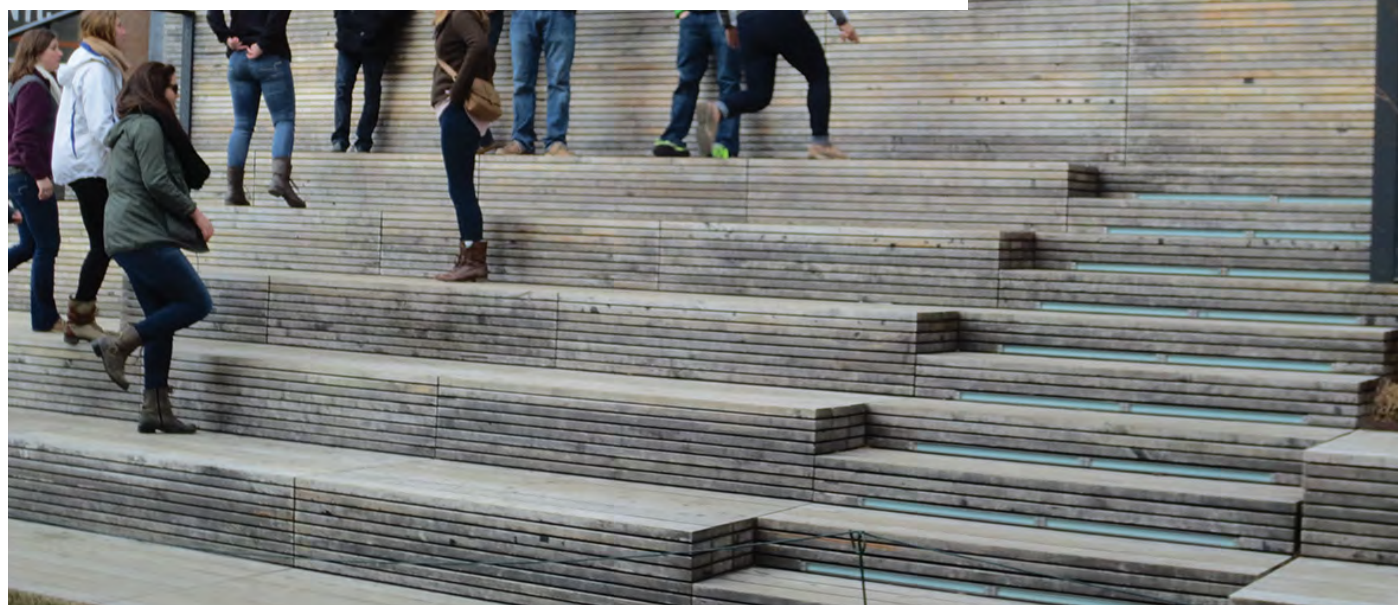
Aucun des outils décrits précédemment ne peut être appliqué comme une recette. Ils nécessitent une adaptation en fonction des attendus de l'étude, des contextes, et des temporalités du projet en lien avec la commande. Ils nécessitent, bien entendu, un travail en amont de mobilisation des acteurs en partenariat et en accord

avec la maîtrise d'ouvrage. Ce travail d'écoute et de récit, puis de mise en débats et en enjeux, garantit pour nous une implication des acteurs et une continuité de fait avec eux pour le travail de projet. Cette implication des habitants dans l'expertise des lieux et leur présence au fil de l'avancement du projet ainsi que dans les débats est nécessaire à une transformation de l'image et des représentations du quartier partagées par tous.

Le résultat de ces approches peut à la fois être utilisé en interne dans le cadre du travail de l'équipe de projet, mais il peut et doit aussi donner lieu à des rendus « publics » aux acteurs qui y ont participé (document synthétique, réunion de présentation et de débat, présentation Internet...).

Nous aborderons cet intérêt au quotidien et aux ambiances à travers différentes études et projets touchant à l'espace public dont en particulier :

- 2008-2009, la Place de République à Paris, travail préparatoire au concours pour sa rénovation (2011-2013).
- 2010-2012, Amiens 2030, consultation pour le projet métropolitain amiénois.



5) DÉMARCHE CŒUR DE VILLE, CŒUR D'AGGLO DE LA VILLE DE GRENOBLE

Texte sur la base de l'intervention de Pauline Lesbordes, Service qualité des espaces publics de la Ville de Grenoble.

Il n'est pas évident de traduire les notions présentées à travers les projets de la ville. L'objectif avec le programme Cœur D'agglo était de redonner de la place à l'utilisateur, de travailler des ambiances tout en permettant la possibilité de temps de pause afin de tendre vers une ville apaisée.



La production de représentations partageables

Le programme « Coeur de Ville-Coeur d'Agglo » en quelques mots :

- Projet de requalification et d'extension du centre-ville
- Elargissement du centre-ville
- Animation commerciale et récréative renforcée du centre
- Meilleur partage de l'espace public
- Intégration plus affirmée de la nature en ville
- Mise en valeur du patrimoine et des atouts touristiques

Il se décline sur 4 sites :

- Quais de l'Isère
- Espaces Publics Stratégiques du centre-ville
- Accompagnement Ligne E
- Parc Paul Mistral (2005-2007)

Le projet vise autant à créer de nouveaux espaces publics en travaillant sur la composition des espaces, qu'à améliorer la qualité des espaces.

Cette démarche s'appuie sur :

- Le travail sur les gabarits de trottoir, voirie, contre-allée, stationnement, terrasse
- Les jeux de matières des revêtements de sol
- La végétalisation
- L'intégration de mobilier urbain
- L'éclairage des espaces
- Une réflexion sur les usages

Les quais de l'Isère

Les enjeux de l'aménagement des quais de l'Isère :

- Valorisation du patrimoine ancien par la qualité des matériaux employés (calcaire) et leur luminosité
- Vrai projet lumière au cœur de l'aménagement
- Meilleur partage de l'espace public au profit des déplacements doux (marche, vélo)
- Redynamisation des activités et du tourisme autour de quais apaisés (création de terrasses, zone piétonne)

Le marché de définition a été lancé en 2006 et les travaux ont débuté à l'été 2012. Ce processus a permis une phase de concertation et des restitutions en atelier.

Les secteurs aménagés (source « ville de Grenoble »)



Source : Ville de Grenoble

QUAI PERRIÈRE PHOTOS AVANT / APRÈS



Source : Ville de Grenoble

Chaque usage dispose d'un revêtement de sol spécifique :

- PISTE CYCLE en Béton désactivé (30 % granite - 70 % calcaire) ou Béton sablé (100 % calcaire)
- TROTTOIR : Béton désactivé (100 % calcaire)
- TERRASSE : Béton sablé (100 % calcaire)

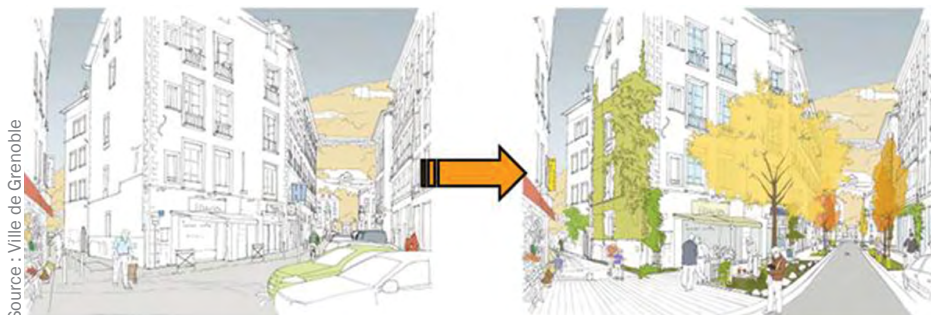
Le support d'intervention présente pour les 4 sites aménagés des photos avant et après intervention.

Aménagement du centre-ville

- Introduction de plus de nature en ville
- Nouveau partage de l'espace public basé sur le partage des usages et des responsabilités (espace jardin proposé au privé sur le domaine public)
- Développement des zones 30, zones de rencontre et de la zone piétonne
- Recomposition des espaces publics en s'appuyant sur les lignes existantes et les matériaux en place
- Aménagement sensible qui le rend également plus fragile

Le projet a fait l'objet d'une démarche de concertation approfondie des 2010 avec des balades urbaines de diagnostics, des ateliers de concertations, des rencontres avec les habitants et les commerçants,

les copropriétés, organisation de réunions publiques et de points d'informations dans les différents secteurs concernés.



Source : Ville de Grenoble





6) CONCLUSION

Les ambiances ne sont pas une disciplines nouvelles mais émergent progressivement dans le champ de l'aménagement urbain et enrichissent le processus projet en apportant une nouvelle gouvernance.

Elles vont dans le sens d'un souhait partagé des usagers pour des villes apaisées et un meilleur confort. Elles permettent une exploration urbaine et l'appréhension du point de vue de chacun.

L'atelier a mis en évidence que définir une ambiance n'est pas une chose simple car souvent l'expérience sensorielle nous affecte par le sensible sans que l'on ne s'en aperçoive.

Les ambiances apportent une ouverture à l'ensemble des modalités sensorielles et se positionnent comme un enjeu des espaces contemporains pour tendre vers une écologie sensible de la Ville. Il s'agit de mettre en ambiance les espaces. Par l'ambiance, il est possible de basculer dans l'expérience habitante et dans

l'attachement à un territoire. Une ambiance est plurielle et multi sensorielle mais isoler un sens un traitement spécifiquement des ambiances sonores permet de mieux en comprendre les finalités et possibilités opérationnelles.

Les ambiances peuvent donc être également un processus dans lequel on réintroduit notamment la part d'activité habitante dans le processus du cadre de vie. Les ambiances sont donc à introduire sans plus attendre dans la boîte à outils des professionnels de l'acte de bâtir et d'aménager.

BIBLIOGRAPHIE

- SITE INTERNET -

Ambiances « Réseau International »
<http://www.ambiances.net>

UMR Ambiances architecturales et Urbaines
http://www.zotero.org/groups/umr_ambiances_architecturales_et_urbaines

CRESSON : Le Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain
<http://www.cresson.archi.fr>

CRENAU : Centre de recherche nantais Architectures Urbanités
<http://www.cerma.archi.fr>

- GUIDE, DOSSIER, REVUE ETC. -

De nombreuses publications, articles, dossier ou thèses sont téléchargeables et/ou consultables sur les sites internet mentionnés ci-dessus.

ambiances **Revue Ambiances :**

Revue internationale sur l'environnement sensible, l'architecture et l'espace urbain
<http://ambiances.revues.org/>



Revue LIEUX COMMUNS :

Revue de sciences sociales à comité de lecture, à parution annuelle. Elle s'adresse aux acteurs de la cité dont les centres d'intérêt et problématiques tiennent à l'urbain et à ses transformations, et ce à toutes les échelles. Elle se rend particulièrement attentive à la place des images dans la production scientifique. Lieux Communs paraît à l'automne chaque année.

BazarUrbain **BAZARURBAIN :**

Collectif pluridisciplinaire sur l'espace urbain et social en hybridant réflexions et actions sur les usages, les ambiances et la conduite de projet.
<http://www.bazarurbain.com/>



ADEME :

Cahiers techniques de l'AEU2 - N° 1 AMBIANCES URBAINES - 2014
<http://multimedia.ademe.fr/catalogues/CTambiancesurbaines/files/assets/basic-html/index.html#1>



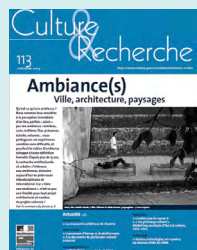
La ville à l'épreuve des sens, Jean-Paul Thibaud (2010)

In : Coutard, Olivier ; Lévy, Jean-Pierre (eds). Ecologies urbaines : états des savoirs et perspectives. Paris : Economica Anthropos. p. 198-213



L'ambiance comme expression de la vie urbaine, Rachel Thomas, Jean-Paul Thibaud

Cosmopolitiques, 2004, n° 7, pp. 102-108.



Ambiance(s) Villes, architecture, paysages

Culture et Recherche n° 113, Automne 2017
http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/documents/cr113_p8-39.pdf

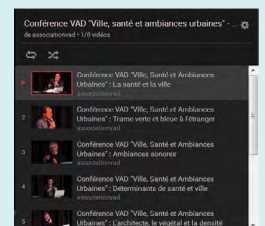


Ambiances urbaines et espaces publics, Pascal Amphoux

L'espace public en question : usages, ambiances et participation citoyenne. Ed. G. CAPRON et N. HASCHAR-NOË. Toulouse : Université Toulouse Le Mirail, 2003, pp. 50-56. (Ecole Doctorale Temps, Espace, Société et Culture, n° 3).

- VIDÉOS -

Conférence « ville, santé et ambiances urbaines », Ville et Aménagement Durable, Déc. 2012
<https://www.youtube.com/watch?v=YP5Y-j6gHUE&list=PLYq-NHJAdYTCgcEC30yG7ZDEqhvITz0YY>





VILLE
& AMÉNAGEMENT
DURABLE

*« Partager ce que l'on sait
et apprendre du savoir des autres »*

05 / 2015

VILLE ET AMÉNAGEMENT DURABLE
19 rue Victorien Sardou – 69007 Lyon
Tel : 04 72 70 85 59
associationvad@orange.fr
www.ville-amenagement-durable.org

Centre d'échanges et de ressources pour la qualité environnementale des bâtiments et des aménagements en Rhône-Alpes

Avec les partenaires de nos actions

